Clinique St Pierre
OTTIGNIES



UNITÉ D'HOSPITALISATION DE PSYCHIATRIE ADULTE

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'Unité de Psychiatrie de la clinique Saint-Pierre Ottignies.

Vous avez une part active à jouer dans votre hospitalisation, la prise de médicaments, les entretiens individuels, les entretiens familiaux et les « soins collectifs ».

L'équipe soignante est là pour collaborer avec vous, elle se compose d'infirmier·e·s, d'assistantes sociales, d'animatrices, de psychiatres, de psychologues, éducateurs, aides soignants ainsi que de personnes en formation.

Nous comptons aussi sur votre entourage, votre famille, votre médecin traitant, ..,
Nous avons la volonté de travailler en équipe dans le respect du secret professionnel partagé.

Pour l'équipe soignante,
Dr INFANTE Vito, Chef de service
Mme ROELANTS Christel, Infirmière en chef

PRÉSENTATION

Brochure d'information à l'attention des patient·e·s, de leurs proches ainsi qu'aux professionnels de la santé et aux institutions partenaires.

L'objectif de ce feuillet est de vous apporter des informations écrites relatives aux spécificités de notre unité ainsi qu'aux services qui y sont proposés.

- Dr INFANTE Vito | Chef de service
- Dr GEUS Christophe, Dr GOT Clémence, Dr INFANTE Vito| Psychiatres
- Nos médecins candidats spécialistes
- ROELANTS Christel |Infirmière en chef

NOTRE UNITÉ

- **Une équipe pluridisciplinaire** : Psychiatres et assistant·e·s, psychologues, assistant·e·s sociaux·ales, infirmier·ère·s, animateur·rice·s, éducateur·rice·s, aide-soignant·e·s, personnel d'aide logistique et stagiaires.
- **Un service ouvert**, avec une porte pouvant être ouverte à distance afin d'assurer la sécurité.
- **Des hospitalisations volontaires**
- **28 lits**, répartis en :
  - 13 chambres à deux lits ;
  - 2 chambres à un lit destinées à l'« observation rapprochée ».
- **Aucune chambre individuelle privée.**
- **Des hospitalisations de courte durée.**
- **Une prise en charge en psychiatrie générale de l'adulte.**

MODE D'ENTRÉE

Toute hospitalisation (urgente ou non) doit passer par l'évaluation d'un psychiatre

↓

S'il y a indication à un séjour hospitalier

↓ ↓

Admission programmée (liste d'attente)

Admission en urgence (dans la mesure des possibilités)

OBJECTIFS - MISSIONS

- Sécurisation
- Mise au point diagnostique et thérapeutique
- Accompagnement psycho-social
- Mise à distance du milieu problématique éventuel

PROCÉDURE D'ACCUEIL

1. Présentation des lieux et du personnel.
2. Entretien avec le psychiatre et un(e) infirmier(e) du service.
3. Remise du règlement d'ordre intérieur.
4. Mise en route et/ou adaptation du traitement médicamenteux si nécessaire
5. Prescription si nécessaire d'examens complémentaires (prise de sang, ECG, ...).
6. Définition et/ou précision du projet d'hospitalisation et des suites éventuelles.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS PROPOSÉES

Chaque patient est suivi par un psychiatre, un(e) psychologue de l'unité et par les infirmier·ère·s qui, par ailleurs, veillent à la gestion du quotidien.

Un/une assistant·e·s sociaux·ales peut également accompagner le patient durant son séjour. Une équipe d'animation complète la prise en charge en offrant un panel d'activités variées. Celles-ci peuvent être sportives, créatives ou artistiques, culturelles, culinaires, réflexives, relaxantes, etc.

DEUX GROUPES OBLIGATOIRES

- La réunion « carrefour » est une réunion communautaire.
  Le lundi à 11h30.

- Le groupe Assuétude est un groupe de parole axé sur la thématique de la dépendance, destiné à ceux et celles qui sont concernés par une problématique liée à une addiction.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ

Parce que la sécurité de chacun et chacune, soignant et soigné est une priorité, elle sera régulièrement vérifiée :

1. Le port du bracelet d'identification obligatoire (nom, prénom et date de naissance).
2. Le recours à la contention uniquement en cas « d'assistance à personne en danger ».
3. L'identification pour les soins et actions prodiguées, celle-ci est toujours nécessaire.

4. Les médicaments sont fournis par la pharmacie de l'hôpital. Les médicaments personnels sont remis au personnel ou ramenés à domicile.
5. Différents types de régimes de sortie (en fonction de votre projet de soins) : sortie libre, accompagnée ou interdite.
6. Une clé d'armoire est remise.
7. L'existence d'un coffre central permettant de mettre en sécurité les objets de valeurs.
8. La règle de la confidentialité implique que le respect de la vie privée de chacun s'impose. À ce propos, le personnel est tenu au secret professionnel (secret partagé).
9. Nous demandons le respect de la vie privée des uns et des autres.

En cas d'incompréhension du langage utilisé par le personnel soignant, n'hésitez pas à le signaler. Des traducteurs peuvent également être sollicités.



HORAIRE DU SERVICE

Afin de veiller au sommeil de chacun, le calme est demandé dès 21h30. Et le couvre-feu est au plus tard en semaine à 23h30 et les vendredi et samedi à 00h30.

Les médicaments sont délivrés au bureau soignant avant chaque repas. Ceux du soir sont donnés de 21h30 à 23h en semaine, à 23h30 au plus tard les vendredi et samedi. Il vous sera demandé de décliner votre identité à chaque prise de médicaments.

Les repas sont servis à 8h, 12h30 et 18h et se prennent à la salle à manger.

HEURES DE VISITES*

- Les visites s'effectuent tous les jours de la semaine de 14h à 16h et de 18h à 19h45.
- Le week-end et les jours fériés, les visites ont lieu de 14h à 19h45.
- 2 personnes par patient.
- Vos visiteurs sont également soumis aux règles internes du services.
- Les patients sortis définitivement ne sont pas autorisés à venir en visite durant les 6 premiers mois.

*Si vous souhaitez limiter vos visites, nous vous invitons à le communiquer à vos proches.

HEURES DE SORTIE POUR LE PATIENT

Les heures de sortie autorisées sont l'après-midi de 14h à 18h et convenues individuellement avec un membre de l'équipe qui vous ouvrira la porte.

Les sorties de patients en groupe se font dans le cadre des soins collectifs.

Cependant, si un rendez-vous est fixé avec un soignant, il reste prioritaire sur toute sortie.

Les week-ends : en fonction de votre projet thérapeutique et avec

l'accord de votre médecin et de l'équipe, des sorties en journée

peuvent se faire le samedi et/ou le dimanche de 9h à 20h ou le weekend du samedi 14h au dimanche

LA SORTIE "DÉFINITIVE"

- Commun accord : au terme de l'hospitalisation (le plus souvent !)
- Exigée par l'équipe : non-respect du règlement
- Exigée par le patient
- Retour au domicile : avec ou sans suivi psychiatrique
- Transfert : si nécessaire ET possible

UNITÉ D'HOSPITALISATION | 010 437 277
"ENTRE-MOTS" | 010 436 666



SERVICE DE PSYCHIATRIE

de la Clinique Saint Pierre Ottignies

L'unité d'hospitalisation de la CSPO fait partie intégrante du service qui comprend également:

EN CONSULTATION

ENTRE-MOTS OTTIGNIES

Rue des Fusillés, 18-20 à 1340 Ottignies
010 436 666
entremots.ottignies@cspo.be

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et des consultations sont possibles certains jours avant 9h et après 18h.

CHAMPS DES MOTS

Rue de la Station 17 à 1360 Perwez
010 436 830
champsdesmots@cspo.be.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et des consultations sont possibles certains jours avant 9h et après 18h.

PATCHWORK

Rue du Moulin, 9 à 1340 Ottignies
0470 46 83 05
patchwork.assuetudes@gmail.com

ASBL (Service extérieur, en collaboration avec la Maison Médicale Espace Santé à Ottignies). Patchwork est un service spécialisé d'accompagnement et de prévention contre les assuétudes. Il accompagne et soutient toute personne ayant une difficulté dans la gestion de sa consommation d'alcool, en visant un public précarisé.

SUIVI À DOMICILE

CONSTELLATIONS BW

Pour une nouvelle prise en charge : 0470 99 58 69

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Possibilité de laisser un message, un membre de l'équipe vous recontactera.

Quiconque faisant partie de l'entourage familial, social ou médical de la personne en souffrance peut également faire la demande.

Pour joindre l'équipe mobile de crise de la CSPO

Rue de Nivelles 88 à 1300 Wavre
0474 11 24 93
constellationbw@cspo.be

Equipe mobile longue durée
02 386 09 19
Info@constellation-bw-ouest.be

ME LOGER

LA COURTILLE Initiative d'Habitation Protégée

010 61 19 42
lacourtille@cspo.be
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h.

ALODGI ASBL partenaire

010 65 50 06
info@alodgi.be
Place de l'Eglise 2 | 1341 Céroux-Mousty

PLUS D'INFOS

ACCÈS

Le service de Psychiatrie se situe dans le Pavillon en face de l'entrée principale de la Clinique - Route 990.



Clinique Saint Pierre
Avenue Reine Fabiola 9
1340 Ottignies



Un arrêt de bus se trouve dans l'enceinte de la Clinique, il s'agit de la ligne 17 du TEC.



La gare de Ottignies se trouve à environ 1,5km de la Clinique.

MÉDIATION

L'hôpital dispose d'un service à la médiation
Des informations concernant les droits du patient sont affichées dans l'unité.

010 436 716 | mediation@cspo.be



Règlement

Ordre

Intérieur

RESPECT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET INDIVIDUELLE

Cette hospitalisation est la vôtre, elle s'appuie sur votre participation aux soins, le respect de soi et des autres. Vous rencontrerez d'autres personnes en difficulté, l'entraide est une valeur à soutenir mais elle a ses limites.

Chacun doit pouvoir trouver dans sa chambre calme et repos. Elle est votre espace privé. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas rentrer dans une autre chambre que la vôtre, de limiter vos visites.

Les locaux communautaires sont mis à votre disposition. Ils permettent rencontres et discussions, prenez-en soin.

ORGANISATION DU SERVICE

Afin de veiller au sommeil de chacun·e, le calme est demandé dès 21h30. Le couvre-feu est au plus tard en semaine à 23h30 et les vendredis et samedis à 00h30.

Les médicaments sont délivrés au bureau soignant avant chaque repas. Ceux du soir sont donnés de 21h30 à 23h en semaine et à 23h30 au plus tard les vendredis et samedis. Il vous sera demandé de décliner votre identité à chaque prise de médicaments.

Les repas sont servis à 8h, 12h30 et 18h et se prennent à la salle à manger.

Quatre régimes de sortie sont possibles dans notre service, en lien avec votre projet thérapeutique, vous êtes soit :

Sortie libre	Vous pouvez sortir seul·e durant les heures autorisées.
Sortie accompagnée	Vous pouvez sortir accompagné·e d'un·e membre de votre entourage (ou du personnel soignant) durant les heures autorisées.
Sortie interdite	Vous ne pouvez pas sortir du service.

QUELQUES INTERDITS

- Toute forme de violence envers soi-même ou envers les autres
- Les gestes érotiques et sexualisés entre les patients
- Introduire et consommer de l'alcool, des médicaments (autres que ceux prescrits), des drogues
- Les jeux et prêts d'argent
- Les appareils à résistance chauffante (sauf sèche cheveux…).
- Visite interdite des anciens patients pendant 6 mois
- Lors d'une sortie sous décharge ou par décision médicale, une réhospitalisation ne sera pas possible pendant 3 mois



QUELQUES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Le non-respect de la vie privée des autres patients (pas de photos,films...)
- Nous ne souhaitons pas que vous utilisiez votre voiture.
- 3 repas dans la salle commune uniquement (sauf accord justifié donné par un membre de l'équipe soignante)
- Ne pas se mettre au jardin en maillot de bain
- Pas d'essuies ou de couvertures étalés dans la pelouse
- Pas de visiteurs dans la salle commune pendant les repas
- Pas de visites dans le lit du patient (hygiène)
- Pas de service hôtelier (1 essui pr dépanner si hospi en urgence)
- Pas d'achat pour d'autres patients
- Pas de prêt de gsm
- Pas de prêt d'argent
- Pas d'apéro en salle commune ni au jardin
- Les patients ne se coupent pas et ne se colorent pas les cheveux
- Pas de boissons sans alcool ; Nalu et Red bull vivement déconseillés (contraire au traitement)
- Le patient ne s'occupe pas des plateaux des autres
- Pas de séchage de son linge dehors
- Pour faciliter le travail de notre technicien·ne de surface, ayez l'amabilité de plier les chaises de la salle à manger le soir, et de ranger la vaisselle.
- Aux fumeurs,(tabac et vapote à l'exclusion du CBD) un local est mis à votre disposition et réservé aux seuls patients hospitalisés. Nous vous conseillons aussi le jardin en journée. Une aide à l'arrêt du tabac est possible.



INFORMATIONS UTILES

Hospitalisation- 010 437 277

Pour joindre un patient- 010 437 769

Secrétariat - 010 437 263

secretariat.psychiatrie@cspo.be



NOTES

Clinique St Pierre
OTTIGNIES

CLINIQUE SAINT-PIERRE
Avenue Reine Fabiola, 9
1340 OTTIGNIES
010 437 211
www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk
Huni